

*
O
C
T
O
B
R
E

2
0
1
7

*

Revue des associations
ayant le français en partage

Liaisons

Revue trimestrielle



N°87

publiée par
l'Association
Francophone
d'Amitié et
de Liaison (A.F.A.L.)

SOMMAIRE

▪ Le Bureau	4
-------------	---

▪ Éditorial	5
-------------	---

I - Questions parlementaires - réponses ministérielles

▪ Sénat	6
---------	---

II - Vie des associations

AFAL	8
------	---

Adiflor	8
---------	---

Bibliodef	9
-----------	---

III – Informations

Ordre des Francophones d'Amérique	10
-----------------------------------	----

Dis-moi Dix mots 2018	11
-----------------------	----

Terminologie	12
--------------	----

IV - Presse	13
-------------	----

Adhérer à l'AFAL

▪ Comment devenir membre de l'AFAL	18
------------------------------------	----

▪ Bulletin d'adhésion	19
-----------------------	----

Revue éditée par l'AFAL

Siège social : Carré Belle-Feuille, 60 rue de la Belle-Feuille - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Courriel : afalassociation@gmail.com - Site : www.afalassociation.com

Directeur de la publication : Jacques Godfrain - Rédactrice en chef : Josseline Bruchet

Comité de rédaction : Mohamed Larbi Haouat - Denis Nardin - Maurice Zinovieff

Secrétaire de rédaction : Paskalita Francheteau

Liaisons, revue des associations ayant le français en partage, est publiée avec le concours de la délégation générale à la langue française et aux langues de France (Ministère de la culture et de la communication) et de l'Organisation internationale de la Francophonie.



Association Francophone d'Amitié et de Liaison

*Agréée par l'UNESCO (1991), le Conseil de l'Europe (1996) et l'ONU (2001)
Membre consultatif de l'Organisation internationale de la Francophonie (2001)*

• Le bureau :

Président : Jacques GODFRAIN, député honoraire de l'Aveyron, ancien ministre (1995-1997), Président de la Fondation Charles De Gaulle

Vice-présidents : Mme Michèle ANDRÉ, sénatrice du Puy de Dôme

Josseline BRUCHET, présidente de l'Union culturelle et technique de langue française (1973), secrétaire générale d'ADIFLOR (1985)

Anne-Marie CORDELLE, présidente du Cercle Richelieu Senghor de Paris

Mohamed Larbi HAOUAT (Tunisie) (1997), président d'ASILEC (Association de Solidarité pour l'Intégration par les Langues, l'Éducation et la Culture)

François PERRET, président de la Mission laïque française, représenté par Roger Pihion, secrétaire général.

Dominique ROUSSEAU, président de la Fédération France Québec Francophonie.

Secrétaire général : Philippe PÉJO, conseiller à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Trésorier : Jean-Louis BOURSIN (2005), Président du CUFDES (Comité Universitaire Francophone pour le Développement des Échanges Scientifiques)

Secrétariat : Paskalita FRANCHETEAU

• Le comité d'honneur :

- Jacques CHIRAC, ancien Président de la République, cofondateur de l'Association internationale des maires francophones (AIMF)
- Hélène CARRERE D'ENCAUSSE, Secrétaire perpétuel de l'Académie française
- Louis BOUROUX, Ambassadeur de France †
- Bernard DORIN, Ambassadeur de France
- Stélio FARANDJIS, Ancien Secrétaire général du Haut Conseil de la francophonie, ancien inspecteur général de l'Éducation nationale
- Georges GRANGER, expert-comptable †
- Jean LECLANT, Secrétaire général de l'Académie des inscriptions et belles lettres
- Henri LOPES, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo
- Gilbert MANGIN, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'Outre-mer
- Jacques-Yvan MORIN, Ancien ministre du gouvernement du Québec
- Bernard QUEMADA, Ancien vice-président du Conseil supérieur de la langue française
- My SAMEDY, Vice-président de la Croix Rouge cambodgienne
- Maurice ZINOVIEFF (1996), Secrétaire général honoraire de l'AFAL, président du Comité orthodoxe des amitiés françaises dans le monde

ÉDITORIAL



Les temples d'Angkor voici quelques années ; des Australiens, des Chinois, des Américains, des Anglais, des Allemands et beaucoup de Français.

Un jeune guide se propose, il a repéré notre allure de Français... les Cambodgiens ont l'œil aguerré ! Dans un français très clair, sans hésitation, il montre, explique, fait apprécier le travail et la foi de ses ancêtres.

Nous le saluons, lui versons notre dû, le félicitons, mais je lui demande, admiratif, où il a appris le français. Réponse : « à l'Alliance française ». « Pourquoi pas davantage de guides parlant notre langue ? ». « Les cours sont trop chers ! ».

Alors soyons clairs, chaque euro dépensé pour la francophonie doit aller à l'enseignement du français à la base. Chacun comprendra qu'avec le prix de bouteilles de champagne, de voitures noires avec chauffeur, de congrès dans des 5 étoiles et de premières classes en avion, on peut servir la soif d'apprentissage du français par des jeunes qui vivent dans une certaine misère.

Peut-être que mon éditorial ne plaira pas à certains, mais il aura au moins le pouvoir de réveiller certaines consciences !

Jacques Godfrain
Président de l'AFAL



I- QUESTIONS PARLEMENTAIRES

RÉPONSES MINISTÉRIELLES

SÉNAT



**Question écrite n° 00803 de M. Louis Duvernois
(Français établis hors de France)
publiée dans le JO Sénat du 03/03/2017**

M. Louis Duvernois attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'absence d'un ministre chargé de la francophonie dans son gouvernement alors que cela a toujours existé précédemment.

Il s'étonne que « la francophonie comme pôle identitaire de la mondialisation » objet d'un rapport au Sénat (n° 436, 2016-2017) intitulé « Francophonie, un projet pour le 21e siècle » ait été littéralement gommée des préoccupations du gouvernement qu'il dirige ainsi que de celui de son prédécesseur. Il lui rappelle les nombreuses interventions de personnalités en soulignant l'importance.

Un historien, ancien ministre et président de la Bibliothèque nationale de France, a affirmé récemment que s'il était président de la République, l'une de ses priorités serait d'ériger en cause nationale la francophonie en prévoyant la nomination d'un ministre chargé d'élaborer une véritable stratégie de promotion sans laquelle notre langue et l'identité qui la définit seraient marginalisées.

Ainsi, il lui demande quelle place il entend donner à la francophonie et s'il entend suivre la proposition n° 8 du rapport sénatorial préconisant de « nommer un ministre de plein exercice chargé de la francophonie. »

**Réponse du Premier ministre publiée dans le JO Sénat du
21/09/2017**

La francophonie est une opportunité majeure pour l'inscription de notre pays dans les nouveaux équilibres du monde, ainsi que le rapport d'information (n° 436, 2016-2017), fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, et intitulé « Francophonie : un projet pour le 21e siècle » le relève justement. C'est conscients de ces enjeux, et désireux de les porter avec une ambition renouvelée, que le Président de la République et le Premier ministre ont fait le choix d'un portage gouvernemental de la francophonie qui soit plus transversal et inclusif, pour qu'aucune dimension n'en soit oubliée. Comme le rapport cité y invite, le premier objectif est en effet d'avoir une approche globale des enjeux francophones, qui sont à la fois politiques et institutionnels, culturels et éducatifs, mais aussi économiques. Cette approche globale sera servie par l'engagement du ministre de l'Europe et des affaires étrangères et la mobilisation résolue du secrétaire d'État, en lien étroit avec la ministre de la culture. Le Président de la République, dans son discours aux Ambassadeurs du 29 août 2017, a annoncé qu'il présenterait au premier semestre 2018 « un plan d'ensemble pour la promotion de la langue française et du plurilinguisme dans le monde, en lien avec l'Organisation internationale de la francophonie et ses pays membres ». Le Gouvernement est mobilisé pour préparer cette stratégie globale, qui confirmera que la francophonie est bien au cœur de ses priorités.

Question écrite n° 00732 de M. Jean-Yves Leconte (Français établis hors de France) publiée dans le JO Sénat du 27/07/2017

M. Jean-Yves Leconte demande à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, d'une part, de lui faire établir un bilan le plus exhaustif possible des conséquences de la vente des bâtiments de la maison Descartes d'Amsterdam aux Pays-Bas (recettes de la vente, frais d'avocats et de notaire, coût social lié aux licenciements de personnel...) et, d'autre part, de bien faire mesurer l'impact de cette opération sur l'ensemble des nouveaux paramètres à prendre en compte pour assurer l'équilibre financier de l'institut français à Amsterdam une fois installé dans ses nouveaux locaux (frais de relocalisation, montant du ou des bails).

En effet, en avril 2017, malgré la forte mobilisation de notre communauté et de ses représentants, la France a cédé à un groupe d'investisseurs privés la maison Descartes. Elle était, depuis cinquante ans, par la volonté d'André Malraux, le cœur de la présence culturelle de la France aux Pays-Bas. Ancien hospice wallon francophone, elle symbolisait notre langue à Amsterdam depuis 400 ans.

Initialement la cession devait conduire de préférence à l'achat d'une nouvelle emprise pour le consulat de France à Amsterdam qui accueillerait dans ses nouveaux locaux l'attaché culturel ainsi que l'assistante administrative de l'institut français. Cependant, il semble que cette option d'achat n'ait pas été retenue et qu'une colocation partagée avec Business France serait désormais la solution privilégiée.

Cette solution engendrerait budgétairement des coûts annuels auxquels l'institut n'était pas soumis jusqu'à présent. Il lui demande comment celui-ci pourra financer son entrée dans de nouveaux locaux et assurer la pérennité de cette location, quels sont les autres établissements français qui devront louer des emprises pour rester présents à Amsterdam, et s'il est possible d'obtenir une transparence sur l'ensemble des paramètres financiers d'une opération immobilière bien plus complexe que celle préalablement imaginée.

Réponse du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères publiée dans le JO Sénat du 10/08/2017

Les nouvelles orientations retenues dans le cadre de notre diplomatie d'influence et d'adaptation de notre dispositif de coopération et d'action culturelle aux Pays-Bas ont mené à la création d'une Alliance française à Amsterdam.

Elle s'inscrit dans le cadre d'un plan de redynamisation du réseau des 33 Alliances aux Pays-Bas.

Ce plan prévoit notamment la création d'un poste de directeur expatrié à Amsterdam et de deux volontaires internationaux, l'un à Amsterdam et l'autre à Rotterdam, ainsi que le versement d'une subvention pour promouvoir les activités des Alliances françaises.

Ces nouvelles orientations se sont accompagnées de la fermeture de l'Institut français à Amsterdam, avec l'arrêt des contrats des treize professeurs vacataires et le licenciement de cinq contrats à durée indéterminée, mesures menées dans le strict respect du droit du travail local et des obligations en matière de dialogue social.

Dans le nouveau schéma, le service de coopération et d'action culturelle, hormis le service de l'attaché culturel, a été installé à l'ambassade de France à La Haye, où se trouvent les institutions publiques, qui constituent ses interlocuteurs de référence. Le transfert dans les locaux de l'ambassade des activités de coopération éducative, scientifique et universitaire a également permis de rationaliser notre dispositif à l'échelle des Pays-Bas et d'occuper des espaces vacants de notre représentation diplomatique.

La cession de l'Hospice Wallon, immeuble où le consulat général et l'Institut français des Pays-Bas étaient installés depuis 1967, correspond à une volonté de rationalisation et de valorisation de notre patrimoine conforme aux principes de la politique immobilière de l'État.

Classé monument historique, principalement édifié aux XVIIème et XVIIIème siècles, il était devenu surdimensionné au regard des effectifs qui l'occupaient, vétuste et peu fonctionnel, n'ayant évidemment pas été conçu pour les fonctions que les services de l'État doivent assurer au XXIème siècle. Les frais nécessaires à cette vente - frais d'agence immobilière (0,6 % sur le prix de vente et 1 % sur le prix d'achat plafonnés à 25 000€ HT + frais annexes de publicité concernant la cession), d'avocats (environ 20 000€ HT) et de notaire (5 000€ HT) - sont à mettre en regard avec le produit de cession obtenu et les coûts de son entretien, soit environ 100 000€ par an si la France en était restée propriétaire.

La Commission interministérielle chargée d'émettre un avis sur les opérations immobilières de l'État à l'étranger a ainsi approuvé, en sa séance du 27 février 2017, la vente effective de l'Hospice wallon pour un montant de 15,135 M€. L'occasion s'est présentée de mener la relocalisation du consulat général et du service de l'attaché culturel de concert avec Business France, jusqu'alors logé dans un petit immeuble pris à bail et éloigné du reste de notre dispositif, et de procéder ainsi à un regroupement partiel des différents services et opérateurs français présents à Amsterdam.

Compte tenu des surfaces recherchées pour accueillir les acteurs concernés, les bâtiments disponibles à l'achat se sont avérés, soit mal agencés et offrant peu de possibilités satisfaisantes d'aménagement, soit proposés à un prix prohibitif. La piste d'une prise à bail a donc été étudiée et retenue sur la base des simulations économiques réalisées au moyen des outils de modélisation de la direction de l'immobilier de l'État, lesquels en démontraient la rentabilité sur au moins 15 ans. Au printemps 2017, un bien répondant aux critères retenus a été identifié et, en sa séance du 22 juin 2017, la commission interministérielle chargée d'émettre un avis sur les opérations immobilières de l'État à l'étranger a approuvé le projet de prise à bail d'un plateau de bureaux de 618 m² au sein du bâtiment sis Boelelaan 7, pour une durée de 10 ans à compter du 1er août 2017, au loyer annuel global de 204 721,70€, charges comprises (soit 128 271,56 € annuels charges comprises pour la seule part supportée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, la clé de répartition retenue attribuant pour les espaces de bureau 60,11 % au consulat général et 39,89 % à Business France). Le coût de ce loyer est à mettre en regard avec les charges de fonctionnement de l'Hospice Wallon, qui s'élevaient en 2013 à 100 000€, ainsi qu'au coût financier de sa rénovation et de sa mise aux normes, estimé en 2012 à un montant entre 4,8 à 5,2 M€. Cette nouvelle emprise permettra en outre à la France de bénéficier de locaux bien situés, modernes et fonctionnels, permettant d'améliorer à la fois la qualité de l'accueil du public et les conditions de travail des agents, tout en dynamisant l'image des services de l'État à Amsterdam.

II – VIE DES ASSOCIATIONS

Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL)

Rencontre avec Loïc Depecker, délégué général à la DGLFLF

Le 3 juillet dernier, Jacques Godfrain, Président de l'AFAL, a reçu au siège de la Fondation Charles de Gaulle dont il est également le Président, Messieurs Loïc Depecker, délégué général à la DGLFLF et Philippe Péjo, secrétaire général de l'AFAL pour faire un point sur la situation de la francophonie et de la langue française après l'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République française.

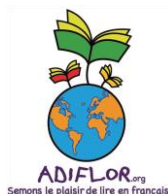
En effet, pendant la campagne électorale, Emmanuel Macron s'est engagé à défendre notre langue et à prendre des mesures pour que celle-ci puisse rayonner à travers le monde.



Loïc Depecker, Jacques Godfrain et Philippe Péjo

Dans cette optique, une rencontre avec la Ministre de la Culture et avec le Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoine, sera organisée avant la fin de l'année.

Loïc Depecker a, de son côté, renouvelé son soutien à l'action que mènent l'AFAL et les associations membres.



LA GUINEE SE MOBILISE POUR LE LIVRE ET LA LECTURE

La Guinée émerge après deux années d'épidémie du virus Ebola qui a tué 11.000 personnes. L'éducation et la formation sont deux axes prioritaires dans ce pays qui redémarre doucement.

Ainsi, Conakry est devenu Capitale mondiale du livre depuis le 23 avril dernier et ce jusqu'en avril 2018.



C'est la première ville africaine francophone à accueillir l'événement.

Pour le commissaire général de Conakry Capitale mondiale du livre (CCML) et

directeur de L'Harmattan-Guinée, Sansy Kaba Diakité, « Toute la Guinée se mobilise pour faire du livre une référence culturelle nationale ».

Le 1^{er} septembre, à l'occasion du déjeuner-débat « France-Guinée-Normandie Axe-Seine : Que faire ensemble ? » en présence de Jean-Marc Groscurin, Ambassadeur de France en Guinée et en Sierra Leone et Amara Camara, Ambassadeur de la République de Guinée en France et au Portugal et Délégué Permanent de la Guinée à l'Unesco, Isabelle Le Camus de Lagrevol déléguée générale d'ADIFLOR a rappelé les objectifs de l'association et son soutien aux politiques mises en place en faveur du livre et de la lecture.

ADIFLOR EN POLOGNE

Wroclaw accueille le congrès mondial de la bibliothèque et de l'information

La Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA) est une organisation non gouvernementale indépendante, à but non lucratif, fondée en 1927 à Edinbourg, Écosse.

Elle a pour objectif de favoriser le développement mondial des bibliothèques et des services de documentation.

Chaque année, elle organise un congrès. Le 83^e congrès de l'IFLA s'est tenu du 19 au 25 août en Pologne sur le thème : "Bibliothèques - Solidarité - Société".

Un thème tout à fait concordant avec les objectifs d'ADIFLOR qui a donc décidé de participer au concours d'affiches organisé pour l'occasion et a été sélectionnée.

Ainsi, Annick Guinery et Isabelle Le Camus se sont rendues à



Wroclaw pour participer à l'exposition des affiches et présenter les actions de l'association aux délégués venus des quatre coins du monde.

* *Des livres pour les écoles polonaises.*

Depuis 2 ans, l'Alliance et ADIFLOR travaillent ensemble pour favoriser la lecture en français dans la région, en proposant des livres aux établissements scolaires.

Bozena Miera, professeur de français au lycée de Chorzów bénéficiaire du projet, est venue tout spécialement à Wroclaw pour nous rencontrer.

Il s'agit ainsi de « permettre aux enfants francophones résidant à travers le monde de lire des livres de tous horizons et de toute provenance. La lecture est facteur de maîtrise du français et de réussite scolaire »



20 000 livres pour un avenir meilleur en Côte d'Ivoire

Cette importante dotation a permis d'équiper d'une toute première bibliothèque les classes primaires de 613 écoles publiques accompagnées par la Fondation italienne AVSI dans des zones rurales du Nord et de l'Ouest du pays.

Ces écoles, qui représentent la quasi-totalité des établissements des régions de Savannes, Zanzan, Bafing et Cavally, accueillent dans des conditions très précaires plus de 125 000 enfants, âgés de 4 à 12 ans. Volet complémentaire d'un plan de pérennisation de cantines scolaires, le projet « Bibliothèques mobiles » est l'une des composantes du programme pour l'éducation et la nutrition des enfants mis en œuvre avec le ministère de l'Education ivoirien et le Programme Alimentaire Mondial.

Lire, rêver, apprendre et grandir en Haïti

Dans ce pays qui est l'un des plus pauvres au monde, la Good Samaritan Foundation s'efforce, depuis 1992, de donner à une jeunesse très déshéritée les bases d'une éducation et la possibilité d'un avenir meilleur.

A Petit Goave et Île à Vache, elle dispense un enseignement gratuit et de qualité à 600 élèves, de la maternelle au lycée. Très démunis, ces enfants arrivent souvent à l'école le ventre vide. Afin qu'ils puissent étudier dans de bonnes conditions, la fondation a aussi mis en place une cantine.

Malheureusement, dans ces écoles comme dans le reste du pays, les ressources pédagogiques font cruellement défaut.

Ainsi, l'école d'Île à Vache, alors qu'elle abrite la seule bibliothèque de toute l'île, ne compte que quelques ouvrages en français et strictement aucun en créole.

L'arrivée de 1 700 albums, contes, romans, BD et même de petites histoires en créole était inespérée !

Il a fallu que tous s'arment de patience car un long périple attendait la cargaison expédiée courant avril.

Située à 27 km plus à l'Est, l'école de Petit Goave a réceptionné l'ensemble de la dotation. Un lot est ensuite parti vers le sud de l'île, par la route des Cayes, et a repris la mer, destination Île à Vache, non loin des côtes.

Un beau projet qui suit son cours !

Promouvoir la lecture en milieu rural en Haute-Normandie, France

Bibliodef et l'association Animation Lecture Plaisir – anciennement « Maison du Parc » – poursuivent depuis 2014 leur collaboration fructueuse en faveur de la lecture au sein du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

Grâce à une nouvelle dotation de 1500 livres, 14 bibliothèques rurales, partenaires de l'association, ont pu étoffer leurs fonds pour la jeunesse. Un cadeau inestimable pour ces petites structures qui fonctionnent essentiellement grâce à l'engagement de bénévoles et dont les faibles ressources financières rendent difficiles l'acquisition de nouveaux titres.

Dans ce département où 8% de la population est en situation d'illettrisme – dont 31 % issus de zone rurale – il est indispensable de dynamiser la lecture publique dans les campagnes et de donner à chaque enfant la possibilité d'accéder à une offre culturelle locale.

Dominique PACE, Directrice générale
48 Boulevard Diderot - 75 012 Paris +33 1 43 40 76 10
dominique.pace@biblionef.com
www.bibliodef.com



Manifestations à venir

- Du 26 septembre au 19 octobre 2017 : Festival Francophonie Métissée au Centre Wallonie-Bruxelles de Paris
- Du 6 au 16 octobre 2017 : Festival « Francofaune » à Bruxelles
- Du 19 au 20 octobre 2017 : Forum économique de la Francophonie à Madagascar
- Du 1^{er} au 2 novembre 2017 : 3^{ème} Conférence des femmes francophones à Bucarest
- Du 19 au 21 novembre 2017 : 2^{èmes} Rencontres du Cinéma francophone en Afrique à Dakar
- Du 24 au 26 novembre 2017 : 33^{ème} Conférence ministérielle de la francophonie à Lomé
- Du 28 au 29 novembre 2017 : Séminaire international de formation Afal/France Volontaires sur le thème : « Les jeunes francophones face au défi de l'engagement citoyen ».

III - INFORMATIONS

Le Conseil supérieur de la langue française a remis les insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique et le Prix du 3-Juillet-1608 Québec, le 20 septembre 2017

La 39^e cérémonie de remise des insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608 s'est tenue le 20 septembre à l'hôtel du Parlement de Québec, sous la présidence d'honneur de M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, en présence du maire de Québec, M. Régis Labeaume, et du président du Conseil supérieur de la langue française, M. Pierre Boutet. Cet événement annuel, organisé par le Conseil, souligne l'attachement de sept personnes et d'une organisation à la langue et à la culture françaises en Amérique.

Pour le Québec :

Madame Angéline Martel

Monsieur Pierre Curzi

Pour l'Acadie :

Monsieur Jules Boudreau

Pour l'Ontario :

Monsieur Pierre Foucher

Pour l'Ouest canadien :

Monsieur Michel Dubé

Pour les Amériques :

Madame Jane Moss

Pour les autres continents :

Monsieur Loïc Depecker

Le ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, M. Luc Fortin, aussi président d'honneur de cette cérémonie, a rendu hommage aux récipiendaires et à l'organisation lauréate en ces mots : « Les récipiendaires de l'Ordre des francophones d'Amérique sont tous des femmes et des hommes qui, à titre individuel ou dans un cadre institutionnel, jouent un rôle majeur pour la pérennité, la présence et la préséance d'un français de qualité, fort et fier. Il en va de même pour les organismes récompensés par le Prix du 3-Juillet 1608. Tous les récipiendaires de l'Ordre de même que le personnel du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne sont, par leur essence même, des ambassadeurs de la francophonie.

Leur engagement envers notre langue est exemplaire. »

L'Ordre des francophones d'Amérique est une distinction décernée annuellement depuis 1978 par le Conseil supérieur de la langue française.

Les insignes de l'Ordre sont constitués d'une médaille et d'une fleur de lys stylisée portée à la boutonnière, qui représente le symbole de l'Ordre.

800, place D'Youville, 13^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

Téléphone : 418 643- 2740 - Télécopieur : 418 644- 7654

www.cslf.gouv.qc.ca

Les dix mots 2018 dévoilés

Après le numérique en 2017, l'opération « Dis-moi dix mots » 2018 aura pour thème l'oralité. Cette nouvelle édition invite chacun à s'interroger sur les multiples usages de la parole.



- Accent
- Bagou
- Griot, griotte
- Jactance
- Ohé
- Placoter
- Susurrer
- Truculent, ente
- Voix
- Volubile

Avec « Dis-moi dix mots sur tous les tons », la parole se libère, à voix basse ou à voix haute, avec ou sans accent. Elle se déclame dans les discours, s'échange au cours de débats, se met en scène au théâtre et laisse toute sa place à l'improvisation.

« Placoter » vous fait voyager au Canada, tandis que « griot, griotte » vous emmène dans les contes africains. Jouez avec les accents, apostrophez vos amis d'un « ohé » franc et énergique ou « susurrez »-leur des mots doux à l'oreille... Slam ou sonnet, texte lu ou chanté, tout est permis : de septembre 2017 à juin 2018, faites entendre votre voix !

Retrouvez les définitions des dix mots proposées par Le Petit Robert 2017.

Cette nouvelle édition invite chacun à s'interroger sur les multiples usages de la parole : "Dis-moi dix mots sur tous les tons".

Parler, c'est mobiliser la voix, le ton, l'accent : autant de ressources qui créent un espace de liberté où l'improvisation a toute sa place

Parler, c'est mettre son corps en jeu... et en scène ! S'exprimer en public constitue pour chacun un défi qui favorise non seulement la maîtrise de la langue, mais aussi l'estime de soi.

Parler, c'est partager. Dans une démocratie, il s'agit d'argumenter pour convaincre, en un débat respectueux des positions des autres où la parole va de pair avec l'écoute.

Parler, c'est transmettre, par la voie de la littérature orale : mythes, légendes, contes... On a tous une histoire à raconter !

Parler, c'est parfois même parler pour ne rien dire, de tout et de rien, de choses et d'autres...

Parler, c'est surtout un plaisir : le plaisir de la réplique que l'on savoure au moment de la prononcer, du bon mot que l'on a sur le bout de la langue.

Source des définitions : Le Petit Robert 2017

Renseignements : Délégation générale à la langue française

Ministère de la Culture et de la Communication

6 rue des Pyramides- 75001 Paris - Stéphanie Guyard

www.culturecommunication.gouv.fr

01.40.15.83.31

service-presse@culture.gouv.fr

TERMINOLOGIE



[2017 - Vocabulaire de la biologie](#) Ce fascicule reprend les listes de termes, expressions et définitions publiées au *Journal officiel* de la République française par la Commission d'enrichissement de la langue française dans les domaines de **la biologie, de l'agriculture et de la santé**.



[2017 - Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication](#)

Ce fascicule reprend les listes de termes, expressions et définitions publiées au *Journal officiel* de la République française par la Commission d'enrichissement de la langue française dans les domaines de **l'informatique, de l'électronique et des télécommunications, et également de l'audiovisuel et de l'éducation**.

Vous pouvez vous les procurer en écrivant à : terminologie.dglff@culture.gouv.fr

Chaque année, la Commission d'enrichissement de la langue française, dont les travaux sont préparés et coordonnés par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, publie au *Journal officiel* environ 300 nouveaux termes et définitions destinés notamment aux administrations et aux services de l'État – ils ont en la matière une obligation d'exemplarité –, mais également aux journalistes, aux ingénieurs, chercheurs, enseignants dans les disciplines scientifiques et techniques, aux traducteurs spécialisés et à tous ceux qui travaillent dans les organisations internationales.

La Commission d'enrichissement reçoit les propositions d'experts organisés en collèges dans les différents ministères, en lien étroit avec le monde de la recherche et de l'entreprise. Les termes ensuite publiés au *Journal officiel* sont accessibles à tous dans la base de données *FranceTerme* (www.franceterme.culture.fr), développée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. *FranceTerme* comprend aujourd'hui près de 8 000 termes. Ils sont également publiés sous forme de vocabulaires thématiques.

Laurence Cousin Picheau
présidente
courriel : apfa.lemotdor@gmail.com
téléphone : 33 (0) 6 61 71 40 43
site : www.apfa.asso.fr

IV – PRESSE



Bulletin Acip du 14 août 2017 (extrait)

Interview de Cheryl Toman, universitaire américaine, présidente de la Biennale de la Langue Française

CHOISIR LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI DANS LES ÉTUDES ET LES MÉTIERS

Vous êtes universitaire américaine, enseignante à la Case Western Reserve Universitaire travaillant avec plusieurs établissements d'enseignement secondaire et supérieur et de recherches en France et vous présidez la Biennale de la Langue Française Pourriez-vous resituer la « Biennale » et son histoire dans le panorama des institutions et associations vouées à la défense de la langue française ?

Cheryl Toman : La Biennale a été créée à Paris en 1963 par Alain Guillerrou. Roland Eluerd a pris la relève en 1993 et je suis devenue présidente en décembre 2016. Les traditions de la Biennale sont riches même si nous essayons de donner un nouvel élan à notre association en fonction de la réalité toujours changeante de notre monde mais son but était et est toujours de « coordonner les efforts des divers pays de langue française pour la sauvegarde d'un commun patrimoine linguistique », la langue française.

Son objet est « d'aider et de soutenir l'ensemble des personnes, notamment les professeurs de français, et des organismes qui, à travers le monde, œuvrent pour le maintien des qualités propres et de l'unité de la langue française dans sa diversité et dans la diversité des cultures qu'elle véhicule ou est appelée à véhiculer ». Les Biennales se sont déroulées en différents pays d'Afrique, d'Amérique du Nord ou d'Europe. L'action de la Biennale est un combat, celui de la diversité des langues contre l'uniformité d'une seule langue dominante, d'une langue unique, le tout anglais.

Les 14, 15 et 16 septembre 2017 se tient à Paris la XXVIIème biennale de la langue Française, vous y accueillez une trentaine d'intervenants majoritairement représentatifs des enjeux francophones au Maghreb et Afrique noire. Voulez-vous ainsi marquer la prévalence du paramètre africain dans la géopolitique de la francophonie ?

Depuis la création de notre association, nous avons parmi nous des collègues africains et maghrébins. Léopold Sédar Senghor était un président d'honneur de la Biennale et nous avons organisé des Biennales quatre fois en Afrique (à Dakar en 1973 et 2007, à Ouagadougou en 1999 et à Marrakech en 1987). Cette nécessité de promouvoir un authentique plurilinguisme et de défendre le français se trouve partout où le français est pratiqué et enseigné, que ce soit en Europe et dans les institutions européennes, ou en Afrique ou au Maghreb. D'après l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Afrique est l'avenir de la francophonie. Donc, il faut s'assurer d'une bonne représentation de tous les pays francophones pour la XXVIIème biennale et nous pouvons dire effectivement que nous voudrions marquer la prévalence du paramètre africain dans la géopolitique de la francophonie mais en réalité, l'Afrique et le Maghreb participent à notre travail collectif depuis toujours.

Vous êtes universitaire américaine (Université de Cleveland). Vous avez récemment rencontré Gilbert de Pusy la Fayette, président du comité La Fayette ; pensez-vous que la francophonie ait un avenir aux États-Unis ?

Absolument. Après l'espagnol, le français est la seconde langue étrangère la plus apprise aux États-Unis. Et quant aux états comme la Louisiane, le Maine, le New Hampshire et le Vermont, le français est la langue étrangère la plus apprise malgré le développement rapide à tous les niveaux scolaires et universitaires, depuis peu, des programmes de langues étrangères. Cette réalité est encore plus impressionnante si nous considérons qu'il y a vingt ans, les programmes de langues étrangères aux États-Unis n'offraient que deux langues, l'espagnol et le français. Aujourd'hui, les jeunes Américains peuvent apprendre même à certaines écoles élémentaires le chinois, l'arabe, le japonais, et le russe, et pourtant le français maintient sa position forte dans le pays.

Il ne faut pas oublier que la France et les États-Unis seront toujours liés par leur histoire commune, comme constate Gilbert de Pusy la Fayette. C'était un énorme plaisir pour moi d'avoir rencontré Gilbert de Pusy la Fayette au moment où mon université avait récemment choisi un livre sur la Fayette comme la lecture commune de tous les étudiants en première année (*Lafayette in the Somewhat United States* par Sarah Vowell). Donc, non seulement la langue française est importante, mais l'histoire française l'est également.

Biennale de la langue français, www.biennale-lf.org - courriel : info@biennale-lf.org ou liliane.soussan@orange.fr

Propos recueillis par Joël Broquet, Président du Carrefour des Acteurs Sociaux (dircas@cas-france.org)

Argentine : la langue française tente de trouver sa place

Partout en Argentine les professeurs de français manquent. Un manque d'autant plus crucial que l'appétit des Argentins pour le français ne cesse d'augmenter. Pour faire face à cette demande, les écoles assouplissent leurs recrutements. Très loin derrière l'anglais, le français reste la deuxième langue étrangère enseignée en Argentine.

Dans une banlieue de Buenos Aires, des élèves se rendent dans une école gratuite qui fait face depuis 5 ans à un regain d'intérêt pour l'apprentissage du Français. La directrice a dû ouvrir 2 nouvelles classes et accepter 100 élèves supplémentaires mais face à eux les enseignants manquent à l'appel.

En 1993, il y a un changement dans notre système éducatif et il ne reste plus que l'anglais à l'école. Alors c'est sûr qu'il y a une génération perdue de professeurs déclare Antonia Recupero, directrice de l'école de langues municipale de Lanús (banlieue de Buenos Aires)

Plus de cours de français au collège pendant des années mais aussi fermeture de nombreux centres de formation pour enseignants, les profs francophones partent aujourd'hui à la retraite.

Alors que l'Argentine ouvre de nouveau la possibilité d'apprendre une autre langue que l'Anglais, les écoles recrutent des professeurs comme

Arauco. Ce jeune homme n'a pas encore terminé sa formation d'enseignant et donne pourtant des cours depuis 2 ans. Il reconnaît qu'au début il se sentait "un peu comme un imposteur. Mais, dit-il, j'ai énormément appris et aujourd'hui je me sens très à l'aise pendant mes cours"

La France s'implique

Traducteurs, français installés en Argentine donnant des cours particuliers ou même juristes, en plein centre de Buenos Aires, [l'Alliance française](#) a dû assouplir son recrutement face à la pénurie. Depuis trois ans l'Alliance a mis en place une formation accélérée pour ces apprentis-enseignants. Avec une série d'accords- cadres signés l'année dernière, la France souhaite appuyer la francophonie en Argentine. Trois nouvelles Alliances françaises viennent de rouvrir leurs portes et des filières de formation pour professeurs viennent de se réimplanter en région.

Francophonie / Export : Dans les affaires, la langue française n'a pas dit son dernier mot !

Extrait de la Lettre confidentielle du MOCI n° 246 diffusée le 6 juillet 2017 à ses abonnés



Qu'on se le dise, dans le monde des affaires internationales, la langue française n'a pas dit son dernier mot ! « Le français n'est pas en perdition, il y a une vraie demande de langue », a lâché **Jérôme Clément** (photo © F. Pargny), le président des 850 **Alliances françaises**, présentes dans 36 pays.

Il intervenait dans un débat sur le thème « le français, une langue des affaires ? », organisé à l'issue de l'Assemblée générale des Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF), le 30 juin, à la Maison de la chimie.

Une question à laquelle l'ambassadeur de France à Tunis, **Olivier Poivre d'Arvor**, a répondu par une affirmation positive. Selon lui, « le français n'est pas une langue ringarde ». Bien au contraire, « elle est, à l'heure actuelle, la troisième

langue la plus pratiquée dans le monde » et « dans trois-quatre ans l'espagnol aura reculé » pour des raisons démographiques, alors « que le **bassin africain** est très porteur pour le français ». Grâce à l'Afrique, le nombre de locuteurs dans la langue de Molière devrait avoisiner les 800 millions d'ici à 2050, soit près de 9 % de la population mondiale, contre seulement 3,5 % aujourd'hui...

TRIBUNE DE
La francophonie grande oubliée de la «Macronie» ?



Captation @afal écran TV

Aucun portefeuille ne lui est consacré dans le gouvernement, un fait qui constitue une rupture avec les us et coutumes politiques des trente dernières années.

La francophonie grande oubliée de la «Macronie» ?

Le nouveau président de la République Emmanuel Macron écarte la francophonie de son option gouvernementale. Les défenseurs de la langue française sont perplexes. Le président Macron n'a réservé aucun portefeuille à la francophonie dans son gouvernement. Pas de secrétariat d'Etat, pas de ministère !

Alors en campagne, le candidat d'En marche avait pourtant fait l'éloge de cette cause, au cœur de l'action gouvernementale de ses prédécesseurs. Dans une lettre adressée au président de l'Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL), il avait indiqué : «*Je considère comme vous que notre langue est une chance pour notre pays et qu'il est indispensable de fixer des objectifs ambitieux et des propositions concrètes dans le domaine de la promotion de la langue française. [...] Je souhaite, comme l'association que vous présidez, développer la francophonie économique et solidaire et veiller à l'usage du français dans le secteur de la recherche ainsi que dans les organisations internationales.*» Comment expliquer le choix d'Emmanuel Macron ? Omission ? Revirement ? Changement de cap ?

Fin d'une tradition politique vieille de trente ans. Depuis 1986, la francophonie était devenue une pièce maîtresse des gouvernements successifs de droite comme de gauche, se voyant dotée, suivant les différentes majorités, d'un ministère ou d'un secrétariat ad hoc. En plaçant cette ambition politique dans l'agenda de l'exécutif, le Premier ministre Jacques Chirac voulut inscrire son action dans une continuité gaulliste. Une orientation que poursuivirent de manière consensuelle ses successeurs.

C'est sans doute sous le gouvernement d'Edouard Balladur que l'engagement en faveur de la francophonie atteignit son point culminant. Rattachée au ministère de la Culture – un ministère à part entière –, elle fut portée avec panache par Jacques Toubon. Ce ministre téméraire œuvra ardemment pour la défense de la langue française en limitant l'impact concurrentiel de l'anglais et en imposant aux radios privées de diffuser 40% de chansons d'expression française.

Après tout, la francophonie n'a pas besoin d'un maroquin pour exister. De nombreux secrétaires d'Etat s'y succédèrent sans avoir amélioré d'un iota le sort du français. Fort de son pragmatisme, Emmanuel Macron a, sans doute, voulu mettre un terme à cette logique des apparences consistant à donner à voir la figuration comme un principe d'action. En tout état de cause, cette décision de ne pas doter la francophonie d'une prérogative gouvernementale constitue, indiscutablement, une rupture avec les us et coutumes politiques des trente dernières années. Elle valide la stratégie de disqualification de l'héritage gauche-droite échafaudée par le chef d'Etat.

Soucieux de marquer sa différence et d'imprimer son style, ce dernier entend-il, probablement aussi, prendre ses distances, davantage encore que ne le fit François Hollande, avec l'approche traditionnelle de la francophonie que les détracteurs se plaisent à associer à la «Françafrique». Si la politique africaine d'Emmanuel Macron est encore illisible, il n'en demeure par moins que son interview à Alger, dans laquelle il déclara que «*la colonisation fait partie de l'histoire française et c'est un crime contre l'humanité*», laisse à penser qu'elle s'emploiera à faire tomber les tabous du contentieux colonial.

Maxime AIT KAKI, Docteur en science politique de l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne est l'auteur de La France face au défi de l'identité paru aux éditions du Cygne, 2017.

4 juillet 2017

La démission de l'Office de la langue française

31/08/2017 Par Jacques MAURIS

L'auteur a été coordonnateur de la recherche et de l'évaluation à l'Office québécois de la langue française, co-directeur de l'ouvrage *L'Avenir du français* (Agence universitaire de la Francophonie) et de *Languages in a Globalising World* (Cambridge University Press).

Ce n'est sans doute pas tout à fait un hasard que l'année où nous fêtons le quarantième anniversaire de l'adoption de la Charte de la langue française nous apprenons que l'Office québécois de la langue française a révisé le 31 janvier sa politique de filtrage des anglicismes admissibles dans le français du Québec. Cette révision, qui pourrait être symptomatique de nos rapports de plus en plus décomplexés face à l'anglais, s'est faite sans tambour ni trompette, car je n'ai rien lu ou vu à ce sujet dans les médias.

Dorénavant, l'Office acceptera les anglicismes non récents (de plus de 15 ans), généralisés et légitimés (légitimés par qui, on se le demande). Le critère principal d'acceptation est que l'anglicisme soit « implanté » et « généralisé » au Québec (s'il est généralisé, c'est qu'il est implanté : bel exemple de tautologie, inadmissible de la part de terminologues).

L'anglicisme sera donc accepté s'il est « non récent ». Le document nous apprend plus loin qu'un emprunt non récent est un « emprunt linguistique qui, au moment de son analyse, est en usage depuis plus d'une quinzaine d'années. » C'est le cas de la quasi-totalité des anglicismes répertoriés dans *Le dictionnaire des anglicismes* de Colpron ou dans *Le Multidictionnaire*.

L'énoncé de politique précise que l'emprunt doit aussi être « légitimé ». Qu'est-ce à dire ? À la page 25, on nous apprend qu'un emprunt légitimé est un « emprunt linguistique reçu dans la norme sociolinguistique d'une langue, accepté par la majorité des locutrices et des locuteurs d'une collectivité donnée. » La majorité des Québécois utilisent des anglicismes comme *joke*, *à date*, *coconut*, *cédule*, *set de vaisselle*, etc. : ils sont généralisés et implantés (*sic*) ainsi qu'utilisés par la grande majorité des Québécois depuis bien plus de 15 ans. Et si les mots ont un sens, les anglicismes qui apparaissent depuis des décennies dans des textes de loi et dans des textes normatifs (pensons aux conventions collectives) doivent donc être aussi considérés comme légitimés.

Le document de l'OQLF nous apprend l'existence de « la » norme sociolinguistique du français au Québec. On parle de cette norme au singulier. Norme sociolinguistique unique, définie par on ne sait qui, en référence à on ne sait quel groupe. Cela est une absurdité. Car le Québec, comme toute société, n'est pas homogène. Les sociolinguistes savent bien qu'il existe plus d'une norme dans une société. Selon sa classe sociale, sa région, son groupe ethnique, son âge, etc., on a tendance à adopter des variétés non standard comme emblèmes de solidarité. À cela s'opposent des normes sociales qui agissent dans l'ensemble de la communauté et qui tendent à valoriser les usages considérés comme standard. Dans les faits, la plupart des personnes alternent, à des degrés divers, entre formes standard et formes non standard selon leurs situations de communication.

L'énoncé de politique sur les emprunts précise que « la » norme sociolinguistique du français au Québec s'appelle aussi « norme de référence ». Cette appellation, norme de référence, est tout de même curieuse. Car la norme est la règle, le principe auquel on doit se référer pour juger ou agir. Parler de norme de référence, c'est, une fois de plus, commettre une tautologie, inadmissible sous la plume de terminologues.

L'Office d'aujourd'hui essaie de nous faire croire que les emprunts massifs à l'anglais n'ont touché que quelques secteurs d'activité. Or, l'anglicisation massive du vocabulaire a touché toute la société – à tel point qu'un ancien directeur de l'Office, Jean-Claude Corbeil, a dit que « l'action de l'Office [depuis ses débuts en 1961] a été une entreprise de décolonisation » (*L'Actualité*, avril 1989, p. 22). Comprenons que l'on met fin à cette entreprise de décolonisation.

On peut penser ce que l'on veut des emprunts et en particulier des anglicismes. Il est même légitime d'affirmer qu'ils enrichissent les langues emprunteuses. Mais le Québec a connu dans son histoire une vague d'emprunts massifs à l'anglais et le législateur a voulu y réagir. Et c'est pourquoi il a confié à l'Office québécois de la langue française le mandat de franciser le Québec et de déterminer quels mots anglais étaient acceptables dans la langue officielle. Il n'était sûrement pas dans son intention en 1977 de lui demander d'ouvrir les vannes à l'accueil des anglicismes.

À l'Office québécois de la langue française, l'ère de la décolonisation a pris fin. Commence maintenant l'ère de l'asservissement volontaire.

Adresse du blogue

<http://linguistiquement-correct.blogspot.ca/2017/08/loqlf-ouvre-les-vannes-6.html>
jamaurais@oricom.ca

Gardien et gendarme du français

La Croix-jeudi 3 août 2017

L'Office québécois de la langue française (OQLF) confectionne un dictionnaire, décerne des certificats de francisation et envoie des inspecteurs sur le terrain.

Pour consolider le français, le Québec s'est doté d'un texte législatif (la Loi 101) et d'institutions officielles. Dans l'ancienne École des beaux-arts, rue Sherbrooke, l'OQLF veille à son application. « C'est une longue histoire, rappelle Robert Vézina, son PDG. Après la défaite de 1759, les anglophones ont imposé leurs vues à la minorité francophone. Le peuple s'est rebellé pour défendre le français, tout en intégrant des

anglicismes, prestement adaptés. Défense-protection et ouverture, ce double mouvement perdure. »

L'OQLF dispose d'un conseil de terminologie et délivre des « certificats de francisation » aux entreprises qui pratiquent le français comme langue de travail, de commerce et d'affaires. « Toutes les entreprises de plus de 50 personnes doivent s'inscrire à l'OQLF et fournir un rapport tous les trois ans, détaille Jean-Pierre Le Blanc, porte-parole. Au-delà de 100 personnes, leur comité de francisation, obligatoire, vérifie que le français est bien parlé sur le lieu de travail. »

La loi impose à l'OQLF d'intervenir en cas de manquement. Sur plainte du public, des inspecteurs viennent constater l'affichage, l'étiquetage ou la langue des menus dans les restaurants. Ils transmettent le dossier au Directeur des poursuites criminelles et pénales, qui décide s'il y a lieu d'infliger des amendes. « Nous enregistrons entre 2 500 et 4 000 plaintes par an pour l'ensemble du Québec », avoue Jean-Pierre Le Blanc.

Vaste chantier d'enrichissement de la langue française, son *Grand Dictionnaire de terminologie*, manuel de référence, un million de termes techniques et scientifiques, complété par 750 000 fiches, est consultable en ligne. « Le français n'a pas à se laisser supplanter dans ce domaine par l'anglais. Nous y travaillons quotidiennement, assure Danièle Turcotte, directrice

créé juste à temps, a pu s'imposer. Mais pas en France. Le "mail" appartient au langage courant. "Clavarder", au lieu de "châtrer", a fini par se frayer un chemin mais sans déborder les limites du Québec. "Cuisinomanie", pour "poodle", est mal reçu. "Plancher à neige", pour "snowboard", semble prendre. Nous avons de bonnes surprises: "baladodiffusion" a remplacé "podcast", même chez Apple, mais pas chez vous. Le

mot "égoportrait", à la place de "selfie", nous l'avons repéré dans la presse. »

Pour lever tout soupçon, Robert Vézina précise: « Depuis des siècles, le français emprunte à d'autres langues. Nous sommes ouverts à ces apports. Nous défendons simplement l'idée que le français, langue vivante, est capable de traduire les changements du monde. »

Jean-Claude Raspiengeas

Le constat et la réponse

tions avec un enfant curieux (publié chez Actes Sud).

Sur une banquette du Café Cherrier, le Flore de Montréal, Michel Tremblay soupire: « L'état du français au Québec, dégradé par les réseaux sociaux, est assez déplorable. Comment prétendre défendre une langue quand on ne se donne plus la peine de la maîtriser, de la lire vraiment, ni de l'écrire correctement? La montée du français marque une rupture avec ma génération. La fierté d'être les représentants officiels du français en Amérique du Nord nous galvanisait. Cette fierté s'est perdue. C'est une cause qui m'intéresse plus grand monde. »

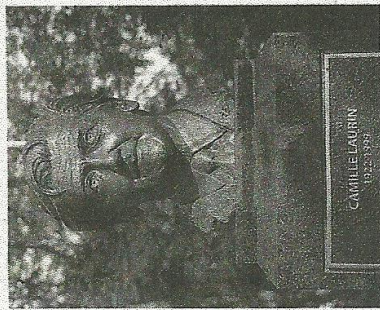
Véronique Grenier incarne la nouvelle génération. Son premier roman, *Hiroshimo!* (aux Éditions

Deux écrivains, Michel Tremblay et Véronique Grenier, déplorent la dégradation du français au Québec mais soulignent sa vivacité.

Romancier et dramaturge prolifique, Michel Tremblay, 75 ans, patriarche de la littérature québécoise, fait entendre le jodel, langue populaire forgée au siècle dernier par les femmes. « Les mots anglais que les hommes ramenaient le soir des usines, elles les déformaient et les adaptèrent en inventant des néologismes. Cette parole existe toujours », assure-t-il. Elle vibre encore, savoureuse et drôle, dans son nouveau livre autobiographique, *Conversa-*

de ta mère), pétille de néologismes toniques et poétiques qui bousculent la langue, la réinventent. Bogueuse et enseignante, elle aussi regrette que « le français soit si maîtraité ». « Sa maîtrise est en crise mais je ne crois pas à l'assimilation par l'anglais. Je vois beaucoup d'immigrants qui veulent l'apprendre et s'accrochent. L'anglais ne me dérange pas mais le français doit demeurer dominant. J'aime trop la couleur du québécois, notre accent qui passe pour rustre, nos expressions originales. La littérature québécoise est effervescente et de nouvelles maisons d'édition publient de jeunes auteurs qui n'ont pas peur de revendiquer un autre usage, vivifiant, du français. C'est bon signe. »

Jean-Claude Raspiengeas



Camille Laurin, Valérien



Association Francophone d'Amitié et de Liaison

Approuvée par l'UNESCO (1991), le Conseil de l'Europe (1996) et l'ONU (2001)
Membre consultatif de l'Organisation internationale de la Francophonie

Comment devenir membre

Toute association qui désire demander son adhésion à l'AFAL doit nous transmettre :

- Une lettre de demande adressée au Président
- Les statuts de l'association avec sa date de création
- La composition de ses organes dirigeants (bureau, conseil d'administration, etc.)
- Une description de ses activités et de son mode de financement
- Le nombre de ses adhérents
- Une copie de la page du Journal Officiel comportant la déclaration de création de l'association pour les associations françaises
- Une cotisation de 50€ + 10€ pour l'abonnement à la revue LIAISONS

Les demandes d'adhésion sont présentées une fois par an au conseil d'administration de l'AFAL et sont portées à la connaissance de son assemblée générale.

Celle-ci prend une décision sur proposition du conseil d'administration.



A NOTER :

*La revue **Liaisons**, revue des associations ayant le français en partage est une revue trimestrielle éditée par l'AFAL.*

Chaque numéro traite de l'actualité du monde francophone, mais également des activités des associations membres. C'est un lieu d'expression où chacun est invité à participer.

Aussi, n'hésitez pas à nous communiquer vos ouvrages et vos articles, accompagnés de photos, à l'adresse suivante :

Par courriel : afalassociation@gmail.com

Ou par voie postale :

Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL)
Carré Belle-Feuille, 60 rue de la Belle-Feuille - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

A PARTIR DU 1er JANVIER 2018, LA REVUE LIAISONS NE SERA ADRESSÉE QU' AUX MEMBRES Á JOUR DE LEUR COTISATION



Association Francophone d'Amitié et de Liaison

Apprécée par l'UNESCO (1991), le Conseil de l'Europe (1996) et l'ONU (2001)
Membre consultatif de l'Organisation internationale de la Francophonie

Bulletin d'adhésion 2018 * - Bulletin de renouvellement 2018 *

Nom complet de l'association ou de la personne physique :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Courriel :

Site internet :

Désignation	Montant	Quantité	Total
Cotisation + abonnement à la revue par courriel	50 €		
+ abonnement annuel à la revue papier (imprimée et postée)	10 €		
Cotisation de soutien (minimum 150 €)			
DONS			
Total			

Type de règlement

(Les éventuels frais bancaires sont à votre charge.)

- Chèque à l'ordre de l'AFAL (à joindre au renvoi de cette fiche)
- Virement bancaire à (pour bien identifier votre association, merci de préciser le nom de celle-ci dans le motif de virement et de nous retourner la présente fiche)

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'AFAL et à envoyer **accompagnés du bulletin d'adhésion** ou de renouvellement rempli à :
AFAL – Carré Belle-Feuille, 60 rue de la Belle-Feuille - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Les règlements en provenance de l'étranger doivent se faire par virement bancaire :

La Banque postale Centre de Paris 75900 PARIS Cedex 15 France

Compte n° 5234152B020 – Établissement : 20041 – Code guichet : 00001 – Clé : 32

BIC : PSSSTRPPPAR – IBAN : FR70 2004 1000 0152 3415 2B02 032

• **COCHEZ CETTE CASE SI VOUS DÉSIREZ UN REÇU (par courriel uniquement) :**

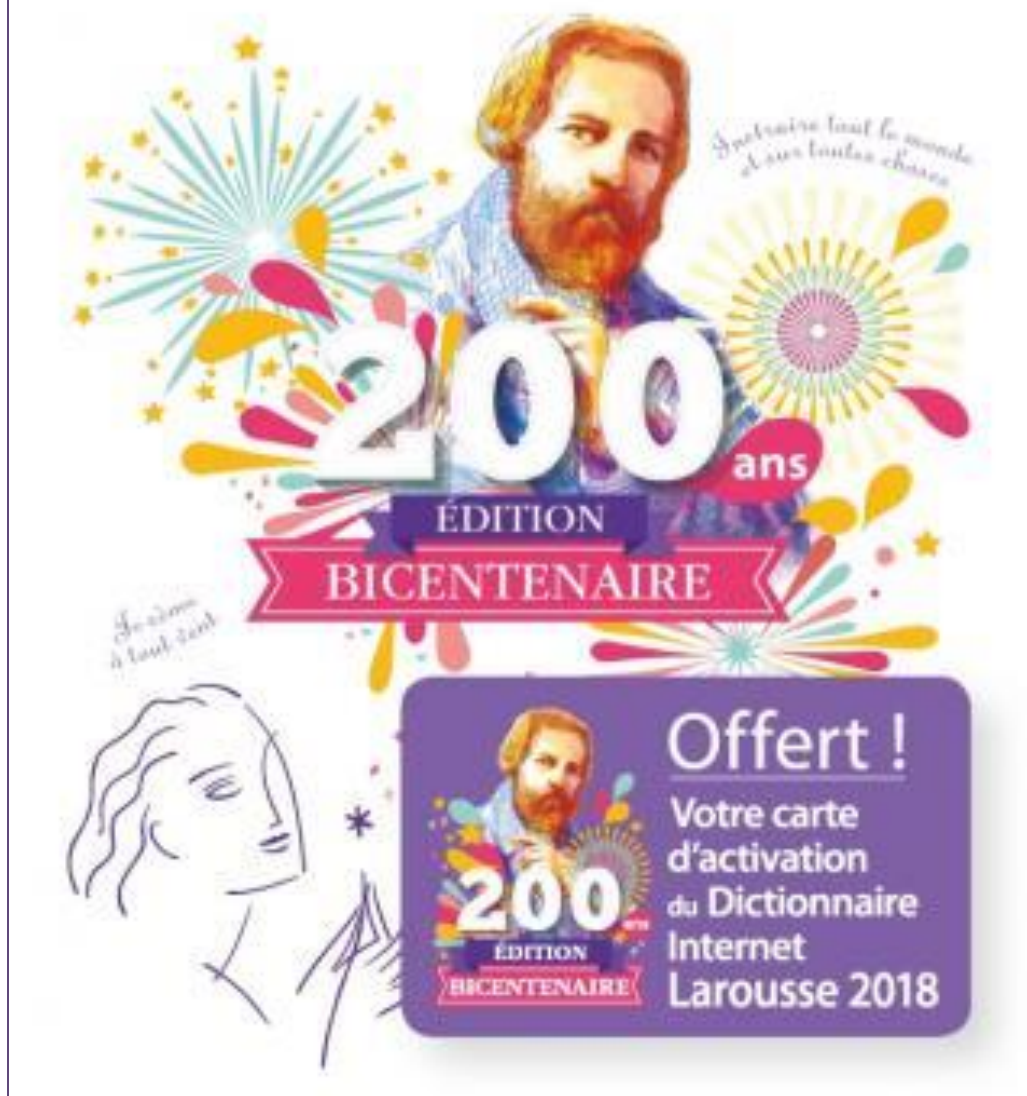
**Pour mémoire : 66 % de votre don est déductible de vos impôts :
pour un don de 100 € vous ne paierez réellement que 34 € après déduction fiscale.**

Association francophone d'amitié et de liaison

Siège social : Carré Belle-Feuille, 60 rue de la Belle-Feuille - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Tél : 0174644473 - Courriel : afalassociation@gmail.com

LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ 2018



Le petit Larousse illustré 2018

Une édition exclusive pour célébrer le bicentenaire de Pierre Larousse !

Le Dictionnaire de référence de la langue française s'enrichit cette année :

- de 150 nouveaux mots, sens et expressions qui suivent l'évolution de la langue française
- de 50 personnalités qui ont marqué ces dernières années font leur entrée
- une lettre hommage à Pierre Larousse rédigée par des élèves du collège de Toucy (village natal de Pierre Larousse) dans le cadre d'une opération avec « le labo des histoires »)
- d'une couverture collector
- de nombreux bonus numériques intégrés au Dictionnaire Internet